

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KAARTA » en abrégé « SCI KAARTA »

Siège ABIDJAN-COCODY, ANGRE, NON LOIN DU CHU,  
IMMEUBLE NEW MARKET, 3e ETAGE, LOT C, 11 Boite  
Postale 1432 ABIDJAN 11 (République de CÔTE  
D'IVOIRE)., Lot 01, Ilot 02

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/07/2026 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE , Notaire, enregistrés, le 02/07/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

KAARTA » en abrégé « SCI KAARTA »

Objet : l'acquisition par achat, donation, échange et par tous autres moyens d'enrichissement de patrimoine, de tous biens immeubles bâtis ou non bâtis

la construction sur tous terrains nus acquis des immeubles à étages ou non, à usage d'habitation et de bureaux •

- l'administration, la gestion et l'exploitation par location ou autrement des immeubles construits ;

- l'entretien, la réhabilitation et la réfection desdits biens immobiliers acquis ;

- la prise à bail avec ou sans promesse de vente de tous biens immobiliers, la possibilité de conclure des emprunts bancaires et l'obtention de tous octrois de crédit, ouvertures de crédit, découverts, facilités de caisse et généralement tous prêts de quelque nature et dénomination quelconque, en vue de la réalisation de l'objet social ;

- la possibilité d'hypothéquer tout ou partie des biens immobiliers acquis en vue de garantir efficacement des octrois de crédits bancaires ;

- en cas de difficultés, la possibilité de vendre tout ou partie des biens immobiliers acquis ou d'en disposer par toutes voies de droit ; procéder au partage, entre associés des biens immobiliers acquis ou construits.

En ce cas, ta société aura atteint son objet social et cette situation crée inéluctablement son extinction et par conséquent sa dissolution de plein droit

et généralement toutes opérations civiles, financières, immobilières et mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY, ANGRE, NON LOIN DU CHU, IMMEUBLE NEW MARKET, 3e ETAGE, LOT C, 11 Boite Postale 1432 ABIDJAN 11 (République de CÔTE D'IVOIRE), Lot 01, Ilot 02

Dirigeant(s) M KEITA DIADIE AMADOU (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B42-00031 du 20/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13392/GTCA/RC/2026 du 20/02/2026

